

NOUVELLES MODALITES DE CANDIDATURES

**RÉSIDENCE CURATORIALE
ART CONTEMPORAIN
APPEL À CANDIDATURES**

2 0 2 5

**CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
DE LA MAISON POPULAIRE DE MONTREUIL**



9bis rue Dombasle – 93100 Montreuil – Tél. 01 42 87 08 68

SOMMAIRE

page 3	résidence curatoriale
page 4	le centre d'art
page 6	mission du commissariat
page 7	pour déposer sa candidature
page 9	formulaire d'inscription
page 10	plan du centre d'art
page 11	photographies du centre d'art
page 18	espaces extérieurs
page 20	expositions & publications
page 26	règlement

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Adélaïde Couillard Bach, coordinatrice du Centre d'art

Par mail : adelaide.couillard@maisonpop.fr

Par téléphone au 01 42 87 08 68/07 65 19 14 33 le lundi et le jeudi de 10h30 à 12h00

La Maison populaire est soutenue par la ville de Montreuil, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le Conseil régional d'Île-de-France, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris.

— APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENTICE CURATORIALE

Date de la résidence

Du 2 janvier 2025 au 20 décembre 2025

Date limite pour l'envoi des candidatures pour la première phase

Lundi 1er avril 2024 à minuit

Conçu comme un laboratoire d'expérimentation et une fabrique créative, le Centre d'art contemporain de la Maison populaire développe un projet de pépinière de jeunes commissaires et accompagne chaque année un·e commissaire en résidence curatoriale pour une durée de 12 mois. Le ou la commissaire est accompagné·e par l'équipe du Centre d'art dans l'échange artistique, le soutien à la production, la logistique et l'adresse aux publics. **Cette résidence vise à accompagner la production de trois volets d'exposition**, d'œuvres, d'actions innovantes auprès des publics et implique le choix par le·la commissaire d'**un·e artiste en résidence de création numérique** dans un rapport immédiat à son environnement territorial et son inscription auprès des publics de la Maison populaire.

THÉMATIQUE 2025 : PRENDRE PART À LA TERRE

D'après la citation : « Sous le masque de la croissance, se cache [...], la création de la pénurie » de Vandana Shiva, (dans son ouvrage *1%, reprendre le pouvoir face à la toute-puissance des riches*, 2018)

— LA MAISON POPULAIRE ET SON CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Endroit propice aux convergences artistiques, la Maison populaire a pour horizon de faire éclore les étonnements et cultive des formes ouvertes d'ateliers d'expressions en direction des adultes et des enfants, pour que chacun·e aborde un art et une pratique en participant à son récit. Fondée en 1966, la Maison populaire est un lieu forgé par des valeurs d'éducation populaire. L'éducation populaire est pensée comme un processus, une démarche. Cette démarche vise bien l'émancipation individuelle et collective pour amorcer une transformation de la société. Implantée à la jonction du Haut et du Bas Montreuil, la Maison populaire développe une adresse à l'ensemble des habitants de Montreuil. On y entre par le Centre d'art contemporain. Entrer par la création, afin d'exercer son regard et son esprit critique pour aller vers une pratique créative, c'est cette révolution symbolique qu'opère le Centre d'art.

Soutenu par l'État, la Région, le Département et la Ville de Montreuil, le Centre d'art cultive la permanence artistique par l'accompagnement au curatoriat. Conçu comme une fabrique créative, il compte parmi les Centres d'art de création les plus actifs d'Île de France avec trois volets d'expositions par an, des événements associés, des productions d'œuvres, une publication et deux résidences (curatoriale et numérique). Il accueille depuis 1995 des expositions d'art contemporain, dont la programmation est confiée chaque année à une ou un commissaire en résidence pour y développer une hypothèse de travail personnel, incluant un artiste de création numérique en résidence.

La programmation du lieu a déjà été confiée à des commissaires parmi les plus actifs de la scène actuelle, telles que Claire Le Restif, Jean-Charles Massera, Estelle Pagès, Jean-François Chevrier, Yves Brochard, François Piron, Émilie Renard, Aurélie Voltz, Christophe Gallois, le collectif Le Bureau/, Florence Ostende, Raphaële Jeune, Anna Colin, le trio Anne-Lou Vicente, Raphaël Brunel & Antoine Marchand, Marie Frampier, Dominique Moulon, Marie Koch & Vladimir Demoule, Blandine Roselle, Stéphanie Vidal, Thomas Conchou, Elsa Vettier, Simona Dvorak et Tadeo Kohan. Le Centre d'art est membre du réseau TRAM qui regroupe à ce jour 34 lieux d'art d'Île de France et renforce chaque année ses actions de médiation pour favoriser l'accès à une culture exigeante pour toutes et tous et du réseau RAN (Réseau des Arts Numériques). Il est également membre de l'Association des Galeries d'Art parisiennes.

Fin 2021 des travaux de rénovations du Centre d'art sont entrepris afin de démultiplier les possibilités d'accrochage et de faciliter les transitions entre les différentes expositions. En aménageant une cimaise creuse permanente, le local technique du Centre d'art est agrandi et un nouvel espace de rangement est créé pour stocker

un ensemble d'ossatures de cimaise en profil creux aluminium permettant le montage rapide de cimaise a coût réduit, la réutilisation des matériaux tout en prenant le moins d'espace possible. Deux établis de travail mobiles et modulables sont réalisés pour permettre la mise en place rapide d'un atelier à tout endroit et à tout moment.

Dans quelques années, la Maison Pop prendra place au cœur de quartiers populaires et d'un secteur en pleine transformation urbaine, entouré du site patrimonial des Murs-à-Pêches. Elle aura l'étoffe d'un lieu en mouvement, habité par les adultes, les enfants, les adolescent·es et les artistes. Elle sera en accord avec les principes d'émancipation citoyenne qui sont aux fondements de la Maison Populaire et les enjeux d'éco-durabilité qui conduisent les principes d'aménagement durables de la cité.

Les commissaires d'exposition peuvent inclure une programmation ponctuelle dans leur projet curatorial sur ce site ou à proximité. Le Centre d'art aura une place centrale dans le futur projet architectural.

— APPEL À CANDIDATURES

MISSIONS DE LA OU DU COMMISSAIRE :

En fonction d'une convention et du calendrier prédéfini, iel sera chargé-e d'assurer la réalisation de trois expositions, d'événements associés, d'actions artistiques auprès des publics et d'une édition sur une période de dix mois durant l'année 2025 : de janvier à juillet 2025 et de septembre à décembre 2025. Une phase de préparation au curatoriat, avec l'équipe du Centre d'art, aura lieu entre juillet et décembre 2024 (diagnostic de faisabilité, réunions avec les partenaires, construction des évènements associés et élaboration du calendrier). Une disponibilité ponctuelle du/de la candidat-e est demandée à cette période.

La-e commissaire bénéficie d'un accompagnement professionnel de la part de l'équipe du Centre d'art et construit son projet dans l'échange avec l'équipe et les acteurs du territoire. Iel doit également proposer un-e artiste à accueillir et accompagner en résidence de création numérique tout au long de la saison 2025.

Les missions de la ou du commissaire seront les suivantes :

- Sélectionner les artistes, confirmé-es et émergent-es, nationaux-nales et internationaux-les et coordonner les phases préparatoires des expositions avec l'équipe du Centre d'art et les différents partenaires ;
- Proposer un-e artiste résidant ou ayant des facilités de résidence en Ile-de-France et co-construire sa résidence de création numérique avec l'équipe de la Maison populaire (recherche, production d'œuvre et actions auprès des publics) ;
- Co-élaborer les événements en direction des publics (rencontres, conférences, projections, concerts, performances, etc.) dans le cadre de la programmation de la Maison populaire ;
- Favoriser la production d'œuvres ;
- Participer à l'élaboration d'un projet d'actions auprès d'un public spécifique avec la personne en charge des publics du Centre d'art ;
- Participer à la gestion d'un budget de 50 000 € T.T.C. (soit cinquante mille euros toutes taxes comprises) pour la réalisation d'un cycle de trois expositions, d'un budget de 5 000€ T.T.C (soit cinq mille euros toutes taxes comprises) pour une édition de catalogue, et d'un budget de 10 000€ T.T.C (soit dix mille euros toutes taxes comprises) pour la résidence d'artiste de création numérique en lien avec la coordinatrice du Centre d'art.
- Assurer la rédaction du catalogue et le suivi de sa fabrication, dont la parution doit intervenir dans le cadre du troisième volet d'exposition ;
- Participer à la rédaction des différents supports de communication et de médiation et à la promotion du cycle d'expositions en lien avec l'équipe de communication ;
- Participer aux réunions de préparation, de montage et de démontage ainsi qu'aux évènements associés.

Profil recherché :

L'appel à candidatures est ouvert aux jeunes commissaires professionnel-les, **vivant ou ayant une possibilité de logement en Île-de-France**, qui disposent au moins d'une première expérience de commissariat.

La ou le commissaire percevra pour l'ensemble de sa mission 9 000 € bruts (soit neuf mille euros bruts) sous forme de droits d'auteur.

— APPEL À CANDIDATURES POUR DEPOSER SA CANDIDATURE

Nouvelles modalités de candidatures pour l'année 2025

PHASE I : Dossier à envoyer au plus tard le lundi 1er avril à minuit (format numérique uniquement)

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 9 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison Populaire : www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2024 ;
- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence, ainsi que les motivations de la ou du candidat (5 pages maximum photos comprises). Cette note d'intention doit exposer le projet général des trois expositions ainsi que la proposition d'artiste en résidence de création numérique et son lien avec le projet global ;
- Un CV du/de la candidat·e

Résultats de la phase I communiqués au plus tard le 13 avril.

6 candidat·es retenu·es par le comité de suivi. Iels sont ensuite invité·es pour la phase II à rédiger un dossier plus conséquent en vue d'une présentation devant jury et sont rémunéré·es sur facture ou note d'auteur·ice à hauteur de 200€ T.T.C à l'issue du jury.

PHASE II : Dossier à envoyer au plus tard le dimanche 12 mai à minuit (format papier et numérique, «cachet de la poste faisant foi»)

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 9 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison Populaire : www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2025 ;
- Un dossier complet de 15 à 20 pages maximum détaillant l'ensemble du projet proposé pour la résidence (liste des artistes envisagés, éléments de scénographies, budget prévisionnel (prenant en compte les frais de régie, transport, honoraires artistes, production, scénographie, communication, assurance, déplacement, programmation associée), photographies, URL de référence, proposition d'un·e artiste en résidence de création numérique, etc.) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours de la ou du candidat ;
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes ;

PHASE III : Jury

- Date des entretiens avec les candidat·es préselectionné·es : **mardi 28 mai 2024.**
- Les entretiens ont lieu à la Maison populaire de Montreuil et ne peuvent être effectués en visioconférence. En cas d'abandon de participation, les candidat·es ne pourront être rémunéré·es pour la rédaction du dossier.
- date de confirmation du projet sélectionné : au plus tard le **vendredi 7 juin 2024.**

— APPEL À CANDIDATURES POUR DEPOSER SA CANDIDATURE

Adresser les pièces en format papier à :
Maison populaire (Résidence curatoriale)
9bis rue Dombasle – 93100 Montreuil

L'envoi papier doit être doublé d'un envoi numérique à :
Adélaïde Couillard Bach : adelaide.couillard@maisonpop.fr

— APPEL À CANDIDATURES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - 2025

À remplir intégralement et à retourner signé impérativement avec le dossier complet.

NOM		PRÉNOM	
-----	--	--------	--

Rue, Bd, Av...			
Code postal		VILLE	

Tél Fixe			
Tél Mobile			
Email			

N°de SIRET			
N°MDA / Agessa			

Liste des pièces jointes au bulletin d'inscription (précisez le nombre) :

Clé USB (x...)

CD (x ...)

DVD (x ...)

Blu-Ray (x ...)

Autre - Précisez

...

Je soussigné(e) M/Mme..... déclare certifier de l'exactitude des informations communiquées ci-dessus et avoir pris connaissance de l'ensemble des articles du règlement de l'appel à candidatures de la résidence de commissaire émis par la Maison populaire de Montreuil et de les accepter pleinement.

Fait à _____ le _____

Signature

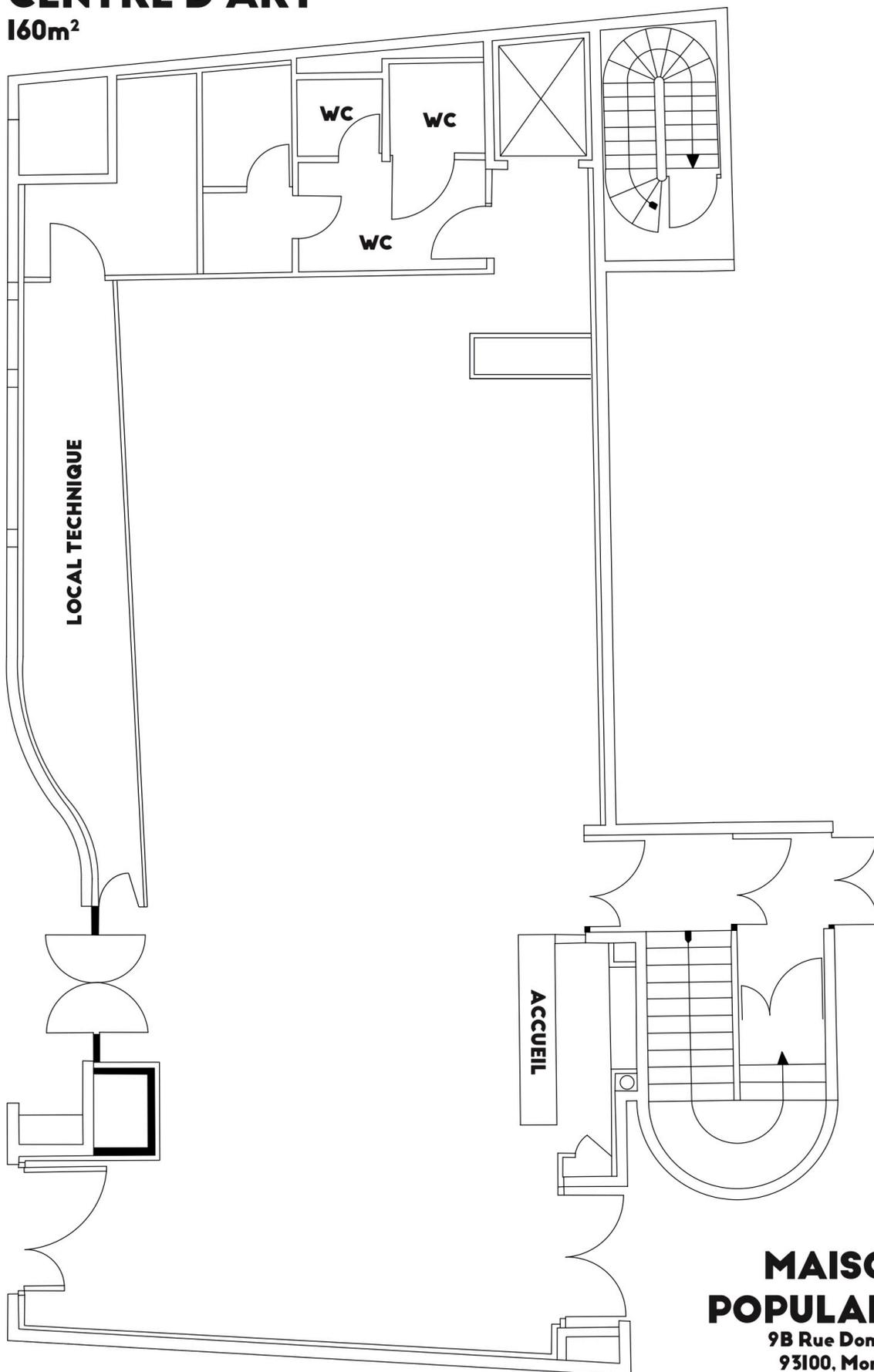
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

ANNEXE I

PLAN DU CENTRE D'ART

CENTRE D'ART

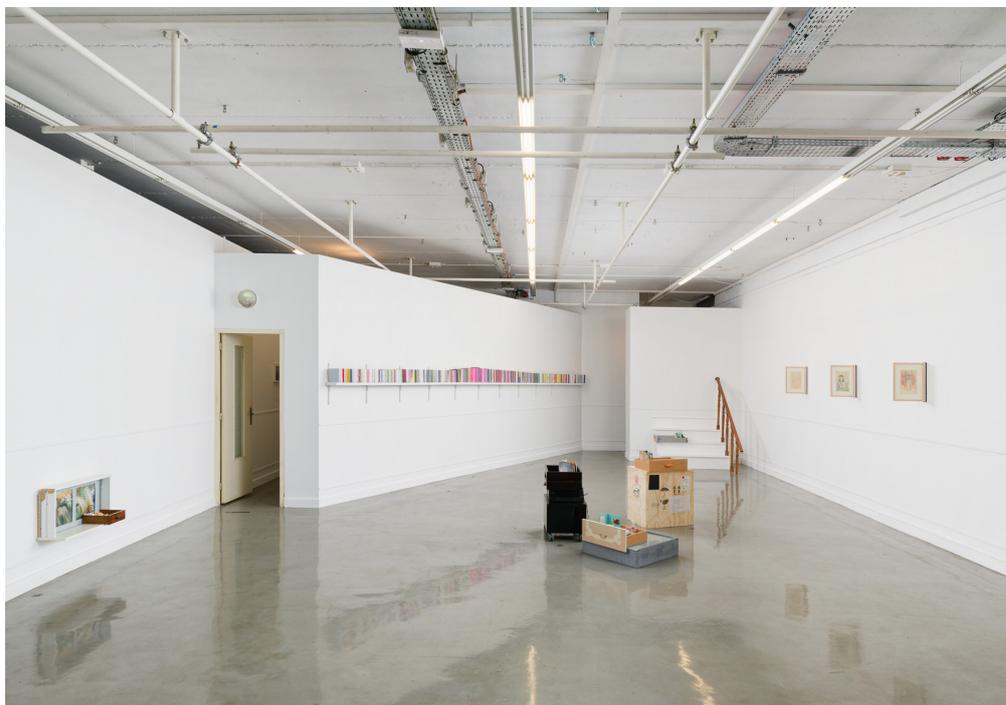
160m²



**MAISON
POPULAIRE**
9B Rue Dombasle
93100. Montreuil

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART



Exposition

Caroline's Home
© Aurélien Mole

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

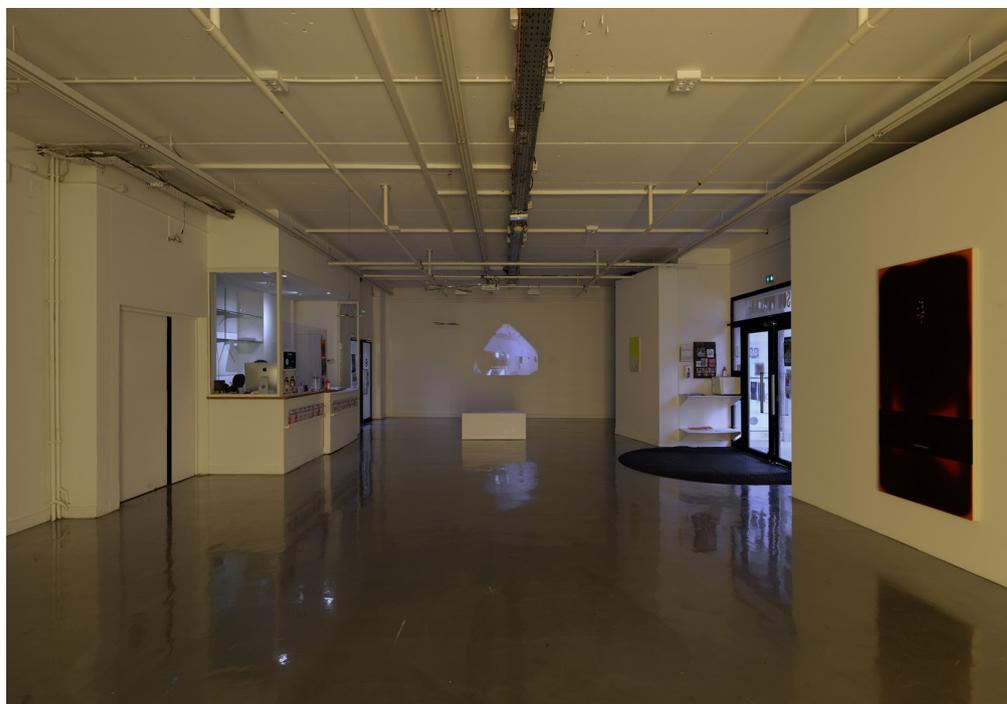
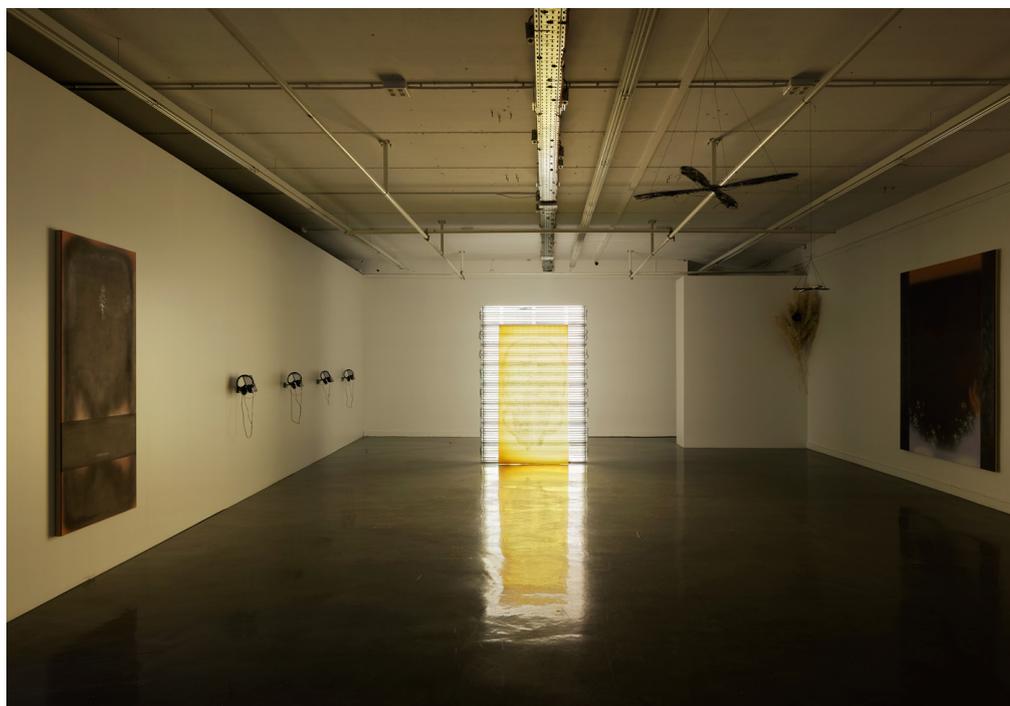


Exposition

Des fissures dans l'archive

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART



Exposition
Aquarium

— ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

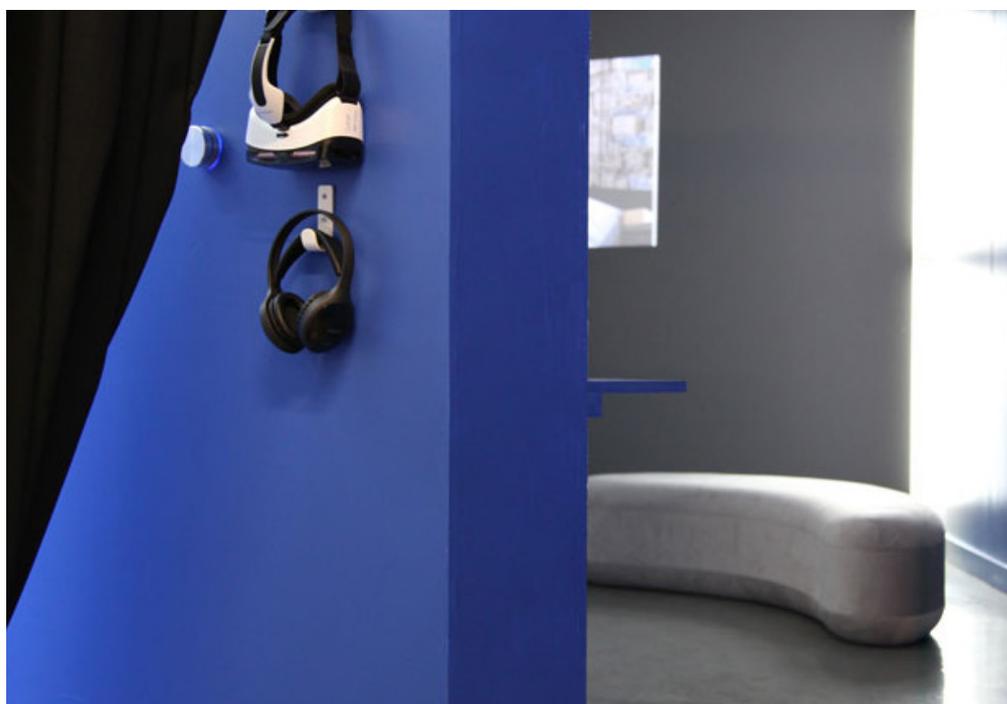
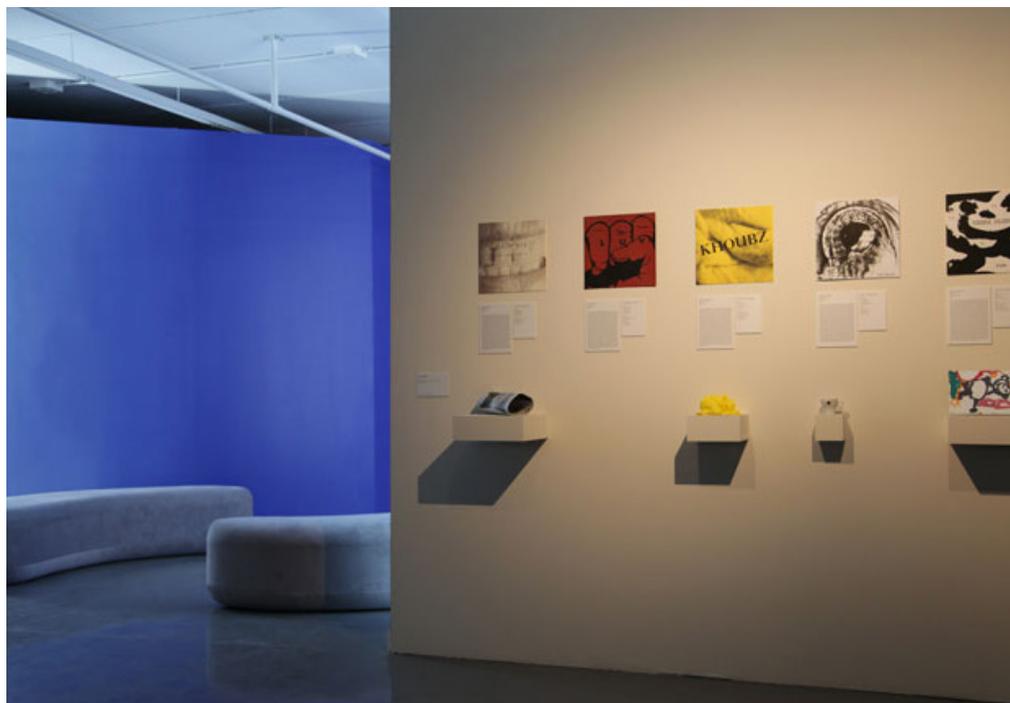


Exposition

l'm from nowhere good

— ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART



Exposition
Simulacres

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART

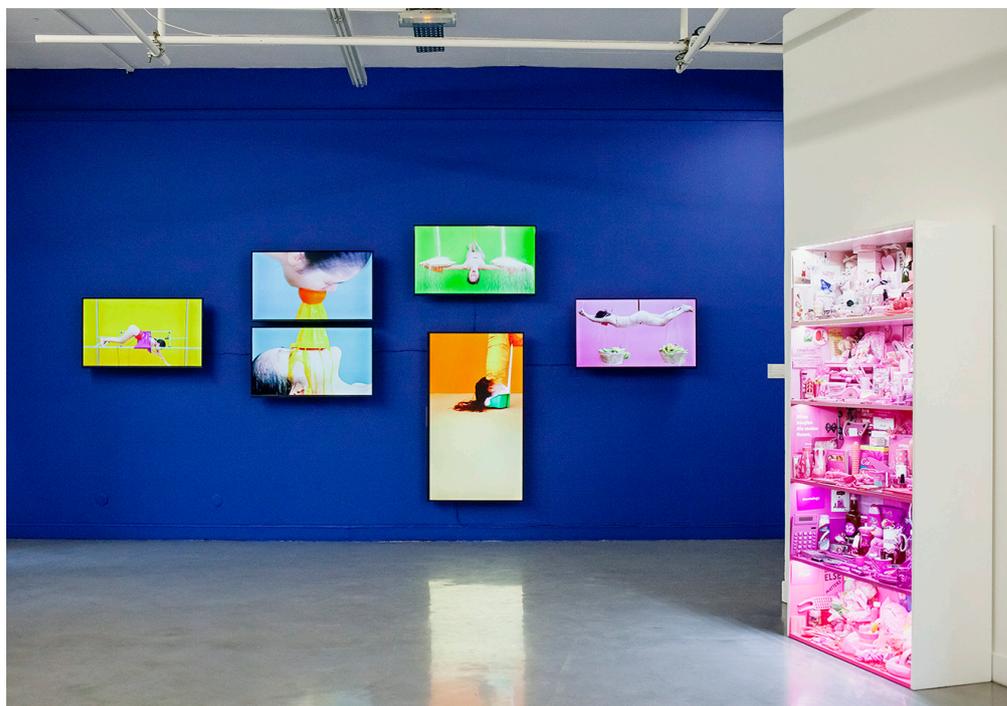


Exposition

Des horizons et le départ

ANNEXE 2

PHOTOGRAPHIES DU CENTRE D'ART



Exposition

Parce que nous le valons bien

ANNEXE 3

ESPACES EXTÉRIEURS

Ancrée dans une politique de découverte et de loisirs, la Maison populaire dispose de plusieurs espaces voués à l'apprentissage d'activités artistiques, culturelles et sportives pour ses adhérents. Ainsi l'espace d'exposition pourra s'étendre aux jardins (environ 300 m²) mis à disposition de la ou du commissaire.

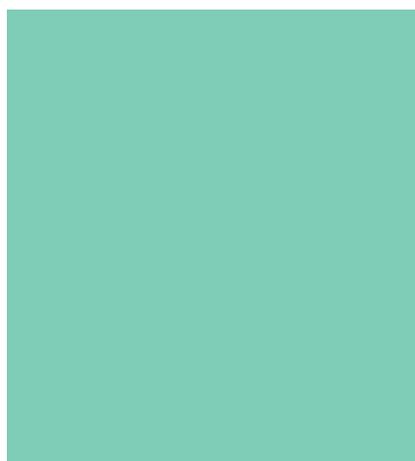


Photo #1

Vue de la rue Dombasle
©Mathieu Besson/Maison pop

Photo #2

Façade de l'extérieur donnant sur la cour



ANNEXE 3

ESPACES EXTÉRIEURS



Photo #3
Le jardin

Photo #4
La cour

Photo #5
La cour



ANNEXE 4

EXPOSITIONS & PUBLICATIONS

1993

Curateur: Gaya Goldcmyer

Exposition : « Déconstruction ou l'art du montage »

Artistes : Jean-Claude Bouchard, Jean-Luc François, Nathalie Rothkoff et Nathalie Tokay.

• Catalogue : *Déconstruction ou l'art du montage*

1994

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Carte blanche à Jean-François Bory et Bernard Comment
Exposition : « Nos années 80 »

Artistes: Arthur Aeschbacher, Miquel Barcelo, Roberto Barni, Christian Bonnefoi, Enzo Cucchi, Hélène Delprat, Marco Del Re, Daniel Dezeuze, Gerardo Dicrola, Gérard Garouste, Mimmo Germanà, Toni Grand, Rebecca Horn, Christian Jaccard, Aki Kuroda, Arold Marinai, Max Neumann, Giuseppe Penone, Jean-Pierre Pincemin, Juan Raabascall, Mario Schifano, José Maria Sicilia, Vladimir Skoda, Daniel Spoerri, Cy Twombly et Claude Viallat.

• Catalogue : *Nos années 80*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Hinc Sunt Leones »

Artiste : Marco Del Re

• Catalogue : *Hinc Sunt Leones*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Œuvres 1981-1991 »

Artiste : Gérard Garouste

• Catalogue : *Œuvres 1981-1991 – Gérard Garouste*

1995

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Dicrola 1968-1982 »

Artiste : Gerardo Dicrola

• Catalogue : *Dicrola 1968-1982*

• **Curateur :** Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « La Nouvelle Chambre des vues »

Artiste : Hélène Delprat

• Catalogue : *La Nouvelle Chambre des vues – Hélène Delprat*

• **Curateur :** Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Londres revisitée – L'ennemi »

Artiste : Selma Gürbüz

• Catalogue : *Londres revisitée - L'ennemi*

1996

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Le Cirque »

Artistes: Marco Del Re, Gerardo Dicrola, Pierre Faucher, Henri Foucault, Selma Gürbüz, Paul Harbutt, Dominique

Labauvie, Catherine Lopes-Curval, Bernard Quesniaux et Camille Saint-Jacques.

• Catalogue : *Le Cirque*

1997

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Intérieurs avec précipices »

Artiste : Roberto Barni

• Catalogue : *Intérieurs avec précipices - Roberto Barni*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Apprentissage de l'écriture »

Artiste : Etienne Jacobée

• Catalogue : *Apprentissage de l'écriture – Etienne Jacobée*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Mues et Papillons »

Artiste : Daniel Dezeuze

• Catalogue : *Mues et Papillons – Daniel Dezeuze*

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Pessoa, Lisbonne et Moi »

Artiste : Santiago Arranz

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Les Cafés Littéraires »

Artistes : Jacques Barry, Paul Harbutt, Bernard Lacombe, Catherine Lopes-Curval, Emmanuelle Renard, Christian Jaccard et Vladimir Skoda.

Curateur : Gérard-Georges Lemaire

Exposition : « Porto, Madrid, Montreuil »

Artiste : Alvaro Siza

En collaboration avec le service Urbanisme de la ville de Montreuil.

1998

Curateur : Jean-Charles Masséra

Exposition : « À quoi rêvent les années 90 ? »

Y a-t-il une vie après l'adolescence ? (1/3)

Artistes : Christelle Leureux, Gérald, Rebecca Bournigault, Sadie Benning et Sandy Amério.

Identité gloire et beauté (2/3)

Artistes : Barthélémy Togo, Madjida Khattari, Martin Lechevallier, Matthieu Laurette, Pierre Faure et Sandy Amério.

Le résident, l'usager et le client : rêves d'attitudes (3/3)

Artistes : Laurent Montaron, Pierre Faure, Valérie Jouve.

• Catalogue du cycle : À quoi rêvent les années 90 ?

1999

Curatrice : Brigitte Renier

Exposition : « L'art du fin fond »

Artistes : Judith Bartollani et Pierre Caillol

• **Curatrice : Brigitte Renier**

Exposition monographique : « Conjugate 1 et 2 »

Artiste : David Stoke

2000

Curatrice : Estelle Pagès

Solo exhibition: « Schikimiki »

Artiste : Sylvie Plateau

• **Curatrice : Estelle Pagès**

Exposition : « Visages de rencontres »

Passe à la maison (1/3)

Artistes : Samta BenYahia, Alain Domagala, Frances Kearney, Christine Melchior, Kiran Subbaïa et Brigitte Zieger.

Promenons-nous en ville (2/3)

Artistes : Alain Bernardini, Isabelle Cadet, Khalil Joreige et Joana Hadjithomas, Serge Lhermitte et Jean-Marc Munerel.

Tu travailles demain? (3/3)

Artistes : Alain Bernardini, Véronique Hubert, Rudolphe Huget, Serge Lhermitte et Jean-Marc Munerel.

• Catalogue du cycle : *Visages et rencontres*

2001

Carte blanche à Miguel Chevalier

Exposition monographique : « Autres natures »

Artiste : Miguel Chevalier

• Edition d'affiche et d'une série de sept cartes postales avec la participation de Norbert Hillaire.

Curateur : François Piron

Exposition : « Parallèle, Parallaxe, Paradoxe »

Artistes : Boris Achour, Sadaïne Afif, Michel Blazy et Stéphane Calais.

• Edition du catalogue sous la forme d'un CD-Rom : *Parallèle, Parallaxe, Paradoxe, Parasite*

2003

Curatrice : Claire Le Restif

Exposition : « Comment s'appelle la partie immergée de l'iceberg? »

CQFD (1/4)

Artistes : Simone Decker, Véronique Joumard et Hugues Reip.

Living Together (2/4)

Artistes : Nathalie Talec, Florence Paradeis, Franck & Olivier Turpin.

White not (3/4)

Artistes : Christophe Cuzin, David Renaud et Emmanuelle Villard.

Compilation ? (4/4)

Artistes : Christophe Cuzin, Simone Decker, Véronique Joumard, Florence Paradeis, Hugues Reip, David Renaud, Nathalie Talec, Franck & Olivier Turpin et Emmanuelle Villard.

• Catalogue du cycle : *Comment s'appelle la partie immergée de l'iceberg ?*

2004

Curateur : Jean-François Chevrier

Exposition : « Montreuil, une carte figurée, images d'un territoire »

Montreuil. Points et distances (1/4)

Artistes : Anissa Michalon et Claire Soton.

Écarts (2/4)

Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Anaïs Masson, Maxence Rifflet et Nathalie Ripoll.

Suites (3/4)

Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Patrick Faigenbaum, Lukas Hoffmann, Anaïs Masson, Anissa Michalon, Ludovic Michaux, Marc Pataut, Maxence Rifflet, Nathalie Ripoll, Claire Soton et Claire Tenu.

Projection d'un territoire (4/4)

Artistes : Florence Balboni, Odile Devouge, Patrick Faigenbaum, Anaïs Masson, Anissa Michalon, Ludovic Michaux, Marc Pataut, Maxence Rifflet, Claire Soton et Claire Tenu.

• Publication : *Projection d'un territoire sous la forme d'affiches*

2005

Curateur : Yves Brochard

Exposition : « Le Jeune, le vivace et le bel aujourd'hui »

1/3

Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara, et le « cabinet »: Daniel Johnston, Jad Fair, Raymond Pettibon et Sam Prekop.

• Catalogue : *Episode 1* (un vinyle)

2/3

Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara, et le « cabinet »: Daniel Johnston, Jad Fair, Raymond Pettibon et Sam Prekop.

Catalogue *Episode 2* (un CD-Rom)

3/3

Artistes : Robert Devriendt, Lionel Estève, Michel François, Laura Henno, Sven t'Jolle, Alain Séchas, Angel Vergara et Jad Fair, Daniel Johnston, Raymond Pettibon et Sam Prekop.

• Catalogue *Episode 3* (un CD-Rom et une brochure)

2006

Curatrice : Émilie Renard

Exposition : « *Madame la baronne était plutôt maniérée, assez rococo et totalement baroque* »

Acte 1 (1/4)

Artistes : Lili Reynaud Dewar, Christelle Familiari, General Idea, Anita Molinero, Michelle Naismith, Vincent Mauger, Mai-Thu Perret et Alexander Wolff.

Chapitre 2 (2/4)

Artistes : John Armleder, Jonah Freeman, Pierre Huyghe, Fiona Jardine et Lili Reynaud Dewar.

Volume 3 (3/4)

Artistes : Karina Bisch, Seulgi Lee, Lili Reynaud Dewar, Soraya Rhofir, Mai-Thu Perret et Alexander Wolff.

Suites Baroques (4/4)

Artistes : Daniel Dewar & Grégory Gicquel, Gyan Panchal et Tatiana Trouvé.

• Catalogue du cycle : *Madame la baronne était plutôt maniérée, assez rococo et totalement baroque*.

Curateurs : Éric Joly, Anne-Marie Morice, François Piron et Émilie Renard

Exposition : « *Mutations urbaines* »

Dans le cadre de la 8^{ème} Biennale d'art contemporain Art Grandeur Nature « *Mutations urbaines* » organisée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, en collaboration avec Les Laboratoires d'Aubervilliers, Le Forum du Blanc-Mesnil et Synesthésie

Artistes : Simon Boudvin, Daniel Dewar, Daniel Firman, Dora Garcia, Gregory Gicquel, Jesica Label, Gyan Panchal, Georges Rousse, Pierre di Sciullo, Tatiana Trouvé
Catalogue publication *Mutations urbaines*

2007

Curatrice : Aurélie Voltz

Exposition : « *L'homme nu* »

Allures anthropomorphes (1/3)

Artistes : Alexandra Bircken, Sebastian Hammwöhner, Mathieu Mercier, Jean-Luc Moulène, Sarkis, Franck Scurti, Didier Trenet et Bernhard Walter.

Paysages visités (2/3)

Artistes : Alexandra Bircken, Dani Jakob, Pierre Malphettes et Alex Pollard.

Arts de faire (3/3)

Artistes : Quentin Armand, Matti Braun, Luca Francesconi, Rolf Graf, Sebastian Hammwöhner, Emil Holmer, Maria Loboda, Mathieu Mercier et Gyan Panchal.

• Catalogue du cycle : *L'homme nu*

2008

Curateur : Christophe Gallois

Exposition : « *Neutre Intense* »

Mitim (1/3)

Artistes : Chloé Dugit-Gros, Jason Dodge, Morgan Fisher, Ryan Gander, Mario Garcia Torres, John McCracken et Laurent Montaron.

() (2/3)

Artistes : Armando Andrade Tudela, Guillaume Leblon, Raphaël Zarka, Florian Pumhösl, Sol Lewitt, Morgan Fisher et Evariste Richer.

It's gonna rain (3/3)

Artistes : Aurélien Froment, Lisa Oppenheim, Ryan Gander, Raymond Hains et Lawrence Weiner.

• Catalogue du cycle : *Neutre Intense*

2009

Curateurs: Le Bureau (Guillaume Baudin, Marc Bembekoff, Garance Chabert, Aurélien Mole, Julie Pagnier, Céline Poulin et Emilie Villez)

Exposition : « *Un Plan simple* »

Un Plan simple (Perspective) (1/3)

Artistes : Matthias Bitzer, Barbara Bloom, Gwenneth Boelens, Etienne Bossut, Caroline Boucher, Isabelle Cornaro, Cécile Desvignes, Michel François, Jérémie Gindre, Alexander Gutke, Gaël Pollin et Adam Putnam.

Un Plan simple (Scène) (2/3)

Artistes : Scolli Acosta, Sophie Dubosc, Daniel Firman, Douglas Gordon, Lothar Hempel, Jacques Julien, Jan Kopp, Christophe Lemaitre, Gyan Panchal, Giulio Paolini et Tony Regazzoni.

Un plan simple (Écran) (3/3)

Artistes : Gaëlle Boucand, Peggy Buth, Barbara Bloom, Parastou Forouhar, Andrea Fraser, Andrew Grassie, Norma Jeane, Laura Lamiel, Riccardo Previdi, Kiki Smith et Julien Tiberi.

• Catalogue du cycle : *Un plan simple*

2010

Curatrice : Florence Ostende

Exposition : « *Les compétences invisibles* »

Les compétences invisibles (1/3)

Artistes : Andrea Büttner, Susan Collis, Vincent Ganivet, Sofia Goscinski, Florence Foster Jenkins, Emir Kusturica, Delphine Reist, Bill Robinson, Mladen Stilinović et Tamás Szentjóbby.

L'exposition faite main (2/3)

Artistes : Raphaël Julliard, Jean-François Leroy, Nicolas Puyjalon et Marie Reinert.

La famille Farrel (3/3)

En collaboration avec le Centre d'art de Mains d'Œuvres à Saint-Ouen.

Artistes : Liam Farrell (Doctor L), Malachi Farrell et Seamus Farrell.

• Publication d'un journal pour le 3^{ème} volet: *La famille Farrel*

2011

Curatrice : Raphaële Jeune

En collaboration avec le philosophe Frédéric Neyrat.

Exposition : « *Plutôt que rien* »

Plutôt que rien : Démontages (1/3)

Artistes : Armand Behar, Aurélien Mole, Aymeric Ebrard, Bertrand Lamarche, Carole Douillard, Charlie Jeffery, Collectif 1.0.3, Cyril Verde, Damien Marchal, Didier Courbot, Dominique Blais, Emilie Pitoiset, Evariste Richer, Fayçal Baghriche, Frédéric Dumond, Gerald Petit, Guillaume Aubry, Guillaume Robert, Jakob Gautel, Julie C. Fortier, Julien Discrit, Julien Nédélec, Julien Tiberi, Kel Glaister, Keren Benbenisty, Laurent Pernel, Laurent Tixado, LNG, Ludovic Paquelier, Maité Ceglia, Marie Reinert, Marie-Jeanne Hoffner, Marylène Negro, Neal Beggs, Nicolas Simarik, P. Nicolas Ledoux, Pauline Bastard, Régis Perray, Romain Pellas et Roxane Borujerdi.

Plutôt que rien : Formation(s) (2/3)

Artistes : Guillaume Aubry, Dominique Blais, Carole Douillard et Marie-Jeanne Hoffner.

Plutôt que tout... : Art Orienté Objet (3/3)

Artistes : Marion Laval-Jeantet et Benoît Mangin.

• Catalogue du cycle : *Plutôt que rien*

2012

Curatrice : Anna Colin

Exposition : « *Plus ou moins sorcières* »

Plus ou moins sorcières: Ambivalence d'une figure (1/3)

Artistes : Pauline Boudry et Renate Lorenz, Vanessa Desclaux, Morgane Lory et Matthieu Canaguier, Caroline Darroux et Marie Preston, Camille Ducellier, Latifa Laâbissi et Candice Lin.

Plus ou moins sorcières : épreuves ritualisées (2/3)

Artistes : Aa Bronson, Mikala Dwyer, Joan Jonas, Birgit Jürgenssen, Olivia Plender et Patrick Staff.

Plus ou moins sorcières: Hugger-Mugger (3/3)

Artistes : Victoria Halford & Steve Beard, Silvia Maglioni et Graeme Thomson & Suzanne Treister.

• Catalogue du cycle : *Sorcières pourchassées, assumées, puissantes, queer (Witches hunted, appropriated, empowered, queered)*

2013

Curateurs : Anne-Lou Vicente, Raphaël Brunel et Antoine Marchand

Exposition : « *Le Tamis et le sable* »

Mélodies en sous-sol (1/3)

Artistes : Laëtitia Badaut Haussmann, Jeremy Deller, Ruth Ewan, Nate Harrison, Mikhail Karikis & Urile Orlov et Allen Ruppberg.

L'Intervalle (2/3)

Artistes : Kajsa Dahlberg, Jeremiah Day, Julien Discrit, Jason Dodge, David Horvitz et Kapwani Kiwanga.

La Méthode des lieux (3/3)

Artistes : Guillaume Constantin, Julien Crépieux, Louise Hervé & Chloé Maillet, Nicolas Maigret, Meris Angioletti, Maïder Fortuné, Mark Manders, Odiros Mlâzho, Sébastien Rémy, Giulio Paolini et Oriol Vilanova.

• Catalogue du cycle : *Le Tamis et le sable*

2014

Curatrice : Marie Frampier

Exposition : « *Véritables préludes flasques (pour un chien)* »

Bruit rose (1/4)

Artistes : Julien Bismuth, Brian Eno, Marc Etienne, Krištof Kintera, Ragnar Kjartansson, Philip Newcombe, Kristy Perez et Jacob Wren

Guido van der Werve (2/4)

Artiste : Guido van der Werve

Invitation à un auteur (3/4) – Résidence littéraire hors-les-murs

Artiste : Nicolas Moulin

Mémoires d'un amnésique- ! (4/4)

Artistes : Maxime Bondu, Antoine Boute, Tianzhuo Chen, Thierry Fournier, Laura Gozlan, Uwe Henneken, Nicolas Moulin, Jean-Luc Verna, Denis Villeneuve, Xiang Liqing, Xu Zhe et Mr. JY.

Commissaire en résidence Marie Frampier et commissaire invitée Ann Stouvenel

Partenaires : Mains d'Œuvres et Bazaar Compatible de Shanghai

• Catalogue du cycle : *Véritables préludes flasques (pour un chien) 5/4*

2015

Curateur : Dominique Moulon

Exposition : « *L'art le numérique en résonance* »

Convergence (1/3)

Artistes : Samuel Bianchini, Marie-Julie Bourgeois, Émilie Brout & Maxime Marion, Petra Cortright, Olia Lialina, Christa Sommerer & Laurent Mignonneau, Samuel St-Aubin, Gwenola Wagon & Stéphane Degoutin et Du Zhenjun.

Ré-émergence (2/3)

Artistes : Cory Arcangel, Elias Crespín, Caroline Delieutraz, Pascal Dombis, Benjamin Gaulon, Pascal Haudressy, ORLAN, Jacques Perconte et Falvien Théry.

Conséquences (3/3)

Artistes : Renaud Auguste-Dormeuil, Aram Bartholl, Valérie Belin, Laurent Bolognini, Thibault Brunet, Jean-Benoît Lallemand, Bertrand Planes, Rafaël Rozendaal et Clement Valla.

• Catalogue du cycle : *Art et numérique en résonance*

2016

Curateurs : Marie Koch et Vladimir Demoule

Exposition : « Comment bâtir un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard »

Simulacres (1/3)

Artistes : Eva Chettle, Côme Di Meglio & Elliott Paquet, Harun Farocki, Colleen Flaherty & Matteo Bittanti, Joe Hamilton, The LP Company, Floriane Pochon & Alain Damasio, Édouard Sufrin, Davey Wreden.

Relativités (2/3)

Artistes : Pierre-Laurent Cassière, Maxime Damecour, Alix Desaubliaux, Malachi Farrell, Irene Fenara, Matthias Pasquet, Floriane Pochon & Alain Damasio, Daniel Spoerri, Édouard Sufrin et Flavien Théry.

Entropies (3/3)

Artistes : David Delruelle, Magali Desbazeille, Evelina Domnitch & Dmitry Gelfand, Félicie d'Estienne d'Orves, Nandita Kumar, Pierre-Jean Lebasacq, Emilie Pitoiset, Floriane Pochon & Alain Damasio, Edouard Sufrin, Thomas Tronel-Gauthier, Miao Xiaochun.

• Catalogue du cycle : *Comment bâtir un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard*

2017

Curatrice : Blandine Roselle

Exposition : « L'Autre... De l'image à la réalité »

Vers l'Autre (1/3)

Artistes : Nicolas Henry, Thi Trinh Nguyen, Mario Pfeifer et Patrick Willocq.

Face à l'Autre (2/3)

Artistes : David Blandy & Larry Achiampong, Chris Eckert, Thomas Hirschhorn, Olga Kisseleva, Santiago Sierra et SUPERFLEX.

L'Autre nous (3/3)

Artistes : Bebe-deum, Pascal Marquilly et Lucy + Jorge Orta.
• Catalogue du cycle : *L'Autre de l'image à la réalité*

2018

Curatrice : Stéphanie Vidal

Exposition : « En fuyant, ils cherchent une arme »

Des surfaces dénuées d'innocence (1/3)

Artistes : Neïl Beloufa (en résidence), Émilie Brout & Maxime Marion, Hasan Elahi, Fictiorama Studios, Anne-Charlotte Finel et Marie Sommer, Julien Prévieux, Evan Roth, Miyō Van Stenis.

Des outils pour fêter (2/3)

Artistes : Neïl Beloufa (en résidence), Jonas Staal, Christoph Wachter & Mathias Jud

Des horizons et le départ (3/3)

Artistes : Morehshin Allahyari, Neïl Beloufa (en résidence), Justine Emard et Romain Kronenberg

• Catalogue du cycle : *En fuyant, ils cherchent une arme*

2019

Curateurs : Marie Koch et Vladimir Demoule

Exposition : « Ici sont les dragons »

Parce que nous le valons bien (1/3)

Artistes : Claude Closky, Louise Desnos, fleuryfontaine, Nici Jost, Bolin Liu, Mika Rottenberg et Kawita Vatanajyankur.

Venez comme vous êtes (2/3)

Artistes : Mari Bastashevski, Louise Desnos, Mounir Fatmi, Gabriele Galimberti & Paolo Woods et le trio Surya Mattu, Sarah Rothberg & Marina Zurkow.

Juste fais-le (3/3)

Artistes : Marie-Julie Bourgeois, Louise Desnos, Disnovation.org (Maria Roszkowska & Nicolas Maigret), Alexandre Miraut Korobov, Planète Laboratoire (Ewen Chardonnet et groupe d'artistes Bureau d'études), Davey Wreden.

2020-2021

Curateur : Thomas Conchou

Exposition : « NO NO DESIRE DESIRE »

I'm from nowhere good (1/4)

Artistes : Josefin Arnell, Simon Brossard & Julie Villard, A. K. Burns, Roy Dib, Amandine Fabregue, Nash Glynn, Hannah Quinlan & Rosie Hastings, Caroline Honorien, Tarek Lakhrissi, Loup, Roxanne Maillet, TON ODEUR (Marie Milon & Élodie Petit), Bruno Pelassy, Luiz Roque et Mikołaj Sobczak.

La clinique du queer (2/4)

Artistes : Babi Badalov, Simon Brossard & Julie Villard, Gaëlle Choisine, Jude Crilly, Les éditions douteuses, Justin Fitzpatrick, La Gousse, Victorine Grataloup, HIGH HEAL, Tarek Lakhrissi, Paul Maheke, Roxanne Maillet, Raju Rage & Alpheratz, Julien Ribeiro, Rotolux Press, Bassem Saad, Eothen Stearn et Simon-e Thiébaud.

The many faced god/dess (3/4)

Artistes : Nils Alix-Tabeling, Sabrina Röthlisberger Belkacem, Bye Bye Binary, Ivan Cheng, Claude Eigan, Cédric Esturillo, Brandon Gercara, Tarek Lakhrissi, Elodie Petit, Queer Ancestor Project, Sin Wai Kin, Julie Villard et Simon Brossard.

Monographie de Lou Masduraud (Titre à venir) (4/4)

Artistes : Lou Masduraud avec la collaboration des adhérent-es et des professeur-es de céramique de la Maison populaire.

2022

Curatrice : Elsa Vettier

Exposition : « The Artificial Kid »

Aquarium (1/3)

Artistes : Chloé Delarue, Guillaume Déneraud, Natacha Donzé, Lamy Moussa, Julia Scher.

Wonderland (2/3)

Artiste : Julia Scher

XD (3/3)

Artiste : Julie Sas.

2023

Curateur-rices : Simona Dvorak et Tadeo Kohan

Exposition : « Actes de langage »

Des fissures dans l'archive (1/3)

Artistes : Zbyněk Baladrán

Choralités (2/3)

Artiste : Saddle Choua, Charwei Tsai, JJJJerome Ellis,
Victoria Santa Cruz, Leïla Saadna et Sirine Fattouh.

Empêcher le silence de parler trop fort (3/3)

Artistes : Pamina de Coulon, Kayije Kagame et Julia
Perazzini.

2024

**Curateur-rices : Margaux Bonopera et Jean-Baptiste
Carobolante**

Exposition : « Kutsch »

Caroline's Home (1/3)

Artistes : Fabienne Audéoud, Jean Claracq, Madeleine
Dujardin, Jordan Strafer et Gaspar Willmann.

Naughty Little Girl Theory (2/3)

Artiste : Ellen Cantor.

Servante Sentinelle (3/3)

Artistes : liste à venir

ANNEXE 5

RÈGLEMENT - 2025

RÉSIDENCE CURATORIALE ART CONTEMPORAIN

APPEL À CANDIDATURES « RÉSIDENCE CURATORIALE » CENTRE D'ART DE LA MAISON POPULAIRE

L'appel à candidatures organisé par la Maison populaire de Montreuil, au 9bis rue Dombasle, 93100 Montreuil- France est à adresser à Adélaïde Couillard Bach à la Maison populaire.

ARTICLE 1- L'ORGANISATEUR

- L'appel à projet est ouvert aux jeunes commissaires professionnel-le-s, **vivant ou ayant des facilités d'hébergement en Île-de-France**, dont le travail est l'activité principale et qui disposent au moins d'une première expérience de commissariat ;
- Justifiant d'un numéro de SIRET et/ou d'une inscription au régime de la Maison des Artistes ou/et de l'Agessa et ayant leurs cotisations à jour ;
- La Maison populaire garantit un accompagnement professionnel de qualité réalisé par la Directrice de la Maison populaire, la coordinatrice et la chargée des publics du Centre d'art tout au long de la résidence ;
- La Maison populaire s'engage à valoriser le projet curatorial et la résidence artistique auprès des réseaux institutionnels et professionnels et à participer à sa promotion tout au long de la résidence.

ARTICLE 2- PARTICIPATION

- Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte à l'appel à projet, de même que leurs familles (même nom, même adresse postale). Sont également exclus les candidat-e-s sélectionné-e-s lors des éditions précédentes d'appel à candidatures, les membres du jury ainsi que leurs familles ;
- La participation à l'appel à candidatures entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables à l'appel à candidatures. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans ce règlement entraînera la nullité de la participation.

ARTICLE 3 – OBJET

L'objet de l'appel à candidatures est de permettre à la ou au jeune commissaire de réaliser un cycle d'expositions en trois volets, incluant le catalogue et l'organisation d'événements à destination des publics, pendant sa période de résidence en 2025 ; de favoriser l'accès à la création contemporaine au

plus grand nombre et d'imaginer pour y parvenir des dispositifs d'actions innovants auprès des publics.

ARTICLE 4 – MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Les modalités de participation se découpent en 3 phases :

PHASE I : les candidat-e-s devront adresser au plus tard le lundi 1er avril 2024 à minuit par e-mail l'ensemble des documents ci-dessous à l'adresse suivante : Adélaïde Couillard Bach -adelaide.couillard@maisonpop.fr :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 9 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison Populaire : www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2025 ;
- Une note d'intention synthétisant le projet proposé pour la résidence, ainsi que les motivations de la ou du candidat (5 pages maximum photos comprises). Cette note d'intention doit exposer le projet général des trois expositions ainsi que la proposition d'artiste en résidence de création numérique et son lien avec le projet global ;
- Un CV du/de la candidat-e

PHASE II : les candidat-es retenu-es devront adresser au plus tard le dimanche 12 mai à minuit en format papier « cachet de la poste faisant foi » l'ensemble des documents listés ci-dessous à l'adresse suivante : Maison populaire - Centre d'art (AAC) - 9bis rue Dombasle - 93100 Montreuil :

- Le formulaire d'inscription dûment renseigné, disponible en page 9 du présent appel à candidatures ou à télécharger sur le site de la Maison Populaire : www.maisonpop.fr/residence-curatoriale-2025 ;
- Un dossier complet de 15 à 20 pages maximum détaillant l'ensemble du projet proposé pour la résidence (liste des artistes envisagés, éléments de scénographies, budget prévisionnel (prenant en compte les frais de régie, transport, honoraires artistes, production, scénographie, communication, assurance, déplacement, programmation associée), photographies, URL de référence, proposition d'un-e artiste en résidence de création numérique, etc.) ;
- Un CV et une biographie rédigée résumant le parcours de la ou du candidat ;
- Une copie de l'inscription micro BNC, Agessa et/ou Maison des Artistes ;

Cet envoi papier doit être doublé d'un envoi

numérique à Adélaïde Couillard Bach à l'adresse suivante :
adelaide.couillard@maisonpop.fr

Les candidat-es retenu-es pour la phase II seront rémunéré-es après le jury pour la rédaction du dossier complet sur présentation d'une note d'auteur-ice ou d'une facture à hauteur de 200€ T.T.C soit deux -cent euros toutes taxes comprises.

PHASE III : Jury

- Date des entretiens avec les candidat-es présélectionné-es : mardi 28 mai 2024.
- Les entretiens ont lieu à la Maison populaire de Montreuil et ne peuvent être effectués en visioconférence. En cas d'abandon de participation, les candidat-es ne pourront être rémunéré-es pour la rédaction du dossier.
- date de confirmation du projet sélectionné : au plus tard le vendredi 7 juin 2024.

La Maison populaire se réserve le droit de modifier les dates de sélection et d'entretien avec le jury, sans que sa responsabilité ne soit engagée. En cas de changements, l'ensemble des candidats sera informé par courriel.

Un seul dossier sera accepté avec le même nom et/ou la même adresse postale et/ou la même adresse e-mail.

Il n'est admis qu'un seul projet par participant-e à l'appel à résidence. En cas de pluralité de participations, les candidat-es seront exclu-e-s de l'appel à candidatures.

Seuls les dossiers dûment complétés seront acceptés. Toutes les zones obligatoires devront impérativement être renseignées. Toute inscription incomplète ou inexacte ne sera pas prise en compte et entraînera la nullité de la participation.

Toute déclaration mensongère d'un-e participant-e entraînera son exclusion de l'appel à candidatures et la non-attribution du poste de commissaire qu'elle ou il aurait pu éventuellement remporter, et le cas échéant, sa destitution immédiate, sans que la responsabilité de la Maison populaire ne puisse être engagée.

En cas de collectif, ce dernier devra constituer un seul dossier avec un projet unique qui le représente. En cas de collectif excédant deux personnes, ce dernier devra être représenté par un-e seul-e interlocuteur/trice qui sera la ou le référent-e du projet. Le ou les participants du projet sélectionné ne pourront s'opposer à une éventuelle utilisation gratuite par la Maison populaire, dans le cadre du présent appel à candidatures, de leurs nom, prénom, âge, ville et région de résidence, photos, vidéos, voix, écrits sur la page Facebook diffusant l'appel à candidatures, ainsi que sur les autres supports produits par la Maison populaire (newsletters, site internet www.maisonpop.fr, journaux internes, etc.) et par ses partenaires commerciaux.

ARTICLE 5 – DROITS D'UTILISATION

La,le ou les participant-e-s du projet sélectionné sont avertis que leur projet pourra être réécrit et résumé dans le cadre de sa mise en avant sur tous les supports de communication de la Maison populaire existant à ce jour et pouvant être créés dans le futur. Les dossiers de participation et les éventuels éléments qui le composent (photos, vidéos, etc.) seront retournés uniquement aux candidat-es ayant joint une enveloppe à leur adresse postale, au bon format et affranchie au tarif normal en vigueur correspondant au poids du dossier.

ARTICLE 6 –PROCÉDURE DE SÉLECTION

Présélection des dossiers

Les dossiers remplissant toutes les conditions et dimensions de l'appel à projet, définies aux articles 2, 3 et 4, seront présélectionnés par un comité de lecture composé d'une personnalité du monde de l'art, de la Directrice de la Maison populaire et des membres de son équipe.

Les candidat-e-s présélectionné-e-s seront informé-e-s par mail leur fixant le rendez-vous d'entretien avec les membres du jury.

ARTICLE 7 – RETOURS DES DOSSIERS

Le jury sera composé de représentants d'instances territoriales, d'une personnalité du monde de l'art, d'un membre du Bureau de l'association, de la Directrice de la Maison Populaire, de la coordinatrice du Centre d'art et de la chargée des publics.

Entretien avec les membres du jury

Lors de cet entretien, les membres du jury seront attentifs aux critères suivants :

- La motivation de la ou du candidat-e ;
- La cohérence et l'originalité du projet en rapport avec la thématique proposée ;
- L'inscription du projet dans une politique de création prenant en compte dans sa diffusion, les territoires, ses acteurs, ses structures culturelles, sociales et scientifiques (associations, universités, lieux d'art contemporain partenaires, etc.), à une échelle locale, régionale et nationale ;
- La valorisation d'artistes nationales et internationales, confirmé-e-s et émergent-e-s, dans la sélection des artistes présent-e-s au sein du cycle et le soutien à la production d'œuvres dont l'œuvre à destination d'une structure partenaire ;
- La pertinence du choix de l'artiste de création numérique en résidence en lien avec le cycle d'expositions ;
- La prise en compte dans l'écriture du projet des publics de la Maison populaire et des spécificités de leur circulation du Centre d'art vers les activités de pratiques amateurs ;
- Réelle faisabilité du projet en fonction du budget alloué par exposition et géré par la ou le commissaire en lien avec la coordinatrice du Centre d'art (productions d'œuvres ; locations de matériels ; éditions du catalogue et des invitations ; vernissages et programmation d'événements autour de chaque exposition ;

transport, hébergement et rémunérations des artistes ; transports aller et retour des œuvres ; régisseurs techniques, etc.). Dans le cas d'un dépassement de budget, des propositions réalistes de financement extérieurs doivent être mentionnées ;

- Le respect des contraintes du lieu (circulation des publics, sécurité, environnement de travail du personnel d'accueil, etc.) ;
- La prise en compte dans le projet des différents espaces et surfaces possibles pour l'exposition des œuvres : le Centre d'art d'une superficie de 160 m², ainsi que les extérieurs immédiats d'une superficie d'environ 300 m² (cours et jardin) et les façades de bâtiments (voir plan ci-joint) ;
- Les projets intégrant une dimension internationale (de l'ordre de la co-production et/ou de la diffusion des différentes expositions) retiendront l'attention du jury.

Le jury est souverain et ses décisions sont sans appel. Il se réserve le droit de demander aux candidat-e-s toutes précisions complémentaires concernant l'organisation du projet, son financement, ses participants ou toute autre information qu'il jugera nécessaire et pourra conditionner la sélection du projet à la réception, à l'étude et à l'approbation de ces éléments.

En cas de modification du projet avant sa mise en œuvre, la ou le lauréat-e devra en informer la Maison populaire qui jugera des mesures à prendre.

En cas de non-réalisation du projet dans les dates de la résidence ou de non-respect de tout ou partie du présent règlement, la Maison populaire annulera la rémunération de la ou du commissaire et réclamera le remboursement des sommes versées, sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnisation de sa part.

ARTICLE 8 – ANNULATION

Au cas où, pour raison de force majeure, la Maison populaire serait amenée à annuler le présent appel à candidatures avant la désignation de la ou du lauréat-e, sa responsabilité ne pourra être engagée. La Maison populaire s'engage toutefois à en informer les participants par tous les moyens appropriés. D'autre part, la Maison Populaire se réserve le droit d'annuler, d'opérer des modifications ou de suspendre le projet sélectionné en cours de réalisation en cas de force majeure, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

La participation de chacun-e des candidat-e-s à cet appel à candidatures implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement dont elles ou ils déclarent avoir pris connaissance.

ARTICLE 9 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à cet appel à candidatures donne lieu à l'établissement d'un traitement automatisé pour le compte de La Maison populaire, 9bis rue Dombasle 93100 Montreuil, et ce, conformément aux articles 38 à 40 de la loi Informatique et Libertés

n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, étant précisé que les informations demandées sont obligatoires pour que la participation à l'appel à candidatures soit prise en compte.

ARTICLE 10 – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de leur participation à l'appel à candidatures. Ce droit peut être exercé auprès de la Maison populaire, dont les coordonnées figurent ci-dessus.

- La participation au présent appel à candidatures nécessitant l'utilisation de l'image de la, du ou des membres du projet retenu, ce-s dernier-e-s autorise(nt) la Maison populaire à utiliser leurs images, noms et prénoms, villes de résidence, professions (notamment livres, presse écrite, radio, télévision, cinéma, sites internet existant ou n'existant pas à ce jour, etc.) à titre commercial ou publicitaire.

ARTICLE 11 – AUTORISATIONS DE DIFFUSION

- La personne ou le collectif sélectionné autorisera la Maison populaire à reproduire et à communiquer au public les prises de vues et autres éléments qu'elle ou il aura transmis à la Maison populaire au cours et au terme de son projet, cela à titre publicitaire ;
- Les présentes autorisations seront accordées pour la durée de l'appel à candidatures et pour une durée de quatre-vingts ans après la date de clôture de son contrat. Elles entraîneront la renonciation de la part du lauréat à toute action ultérieure en réclamation, quant à l'utilisation de son image et des prises de vue ou autres éléments relatifs au projet réalisé, dès lors que cette utilisation sera conforme aux précédents alinéas ;
- L'éventuelle utilisation de l'image de la ou du lauréat-e ainsi que de ses prises de vues ou autres éléments relatifs au projet réalisé ne donnera lieu à aucune contrepartie outre le bénéfice de la donation.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE ET DIFFÉREND

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par l'organisateur, dont les décisions sont sans appel. Toute contestation relative au présent appel à candidatures ne sera prise en considération que dans un délai de trois mois, à compter de la date limite de participation.

Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation souveraine des membres de la Maison populaire et en dernier ressort aux Tribunaux compétents de Paris.

